

Guide de rédaction des cas pratiques

Objectif : décrire la démarche du comportementaliste lors de la visite : demande, observations, synthèse comportementale, changements proposés en lien avec la synthèse et personnalisés, suivi et résultats

- 1- Demande : peut regrouper le motif de consultation et la demande des propriétaires
- 2- observations de l'animal dans son contexte : faits éthologiques sur les comportements de l'animal et faits documentés sur la qualité de la relation et aussi sur l'adéquation de l'animal à son milieu de vie.
- 3- synthèse : regrouper ici les éléments qui dysfonctionnent et sur lesquels vont porter les propositions d'actions
- 4- propositions d'actions
- 5- suivi : annonce des actions mises en place pour suivre les cas
- 6- résultats : les résultats obtenus à court, moyen ou long terme
- 7- discussion sur le cas : pourquoi mettre ce cas en avant, quel est son intérêt pour le comportementaliste, l'animal, les propriétaires

Si vous candidatez pour un label multi-espèces, 5 cas par espèce vous seront demandés.